

PARC REGIONAL CHASSERAL

<p style="text-align: center;">Procès-verbal de l'Assemblée générale d'automne, jeudi 11 décembre 2003, 20h00, Salle communale, Sonvilier</p>
--

Présents : 40 personnes ont signé les listes de présence

Excusés : 30 personnes

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1. Ouverture et salutations

Il est 20h05 lorsque Monsieur Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants. Il donne tout de suite la parole à Monsieur Rérat, Maire de Sonvilier.

Mr Rérat présente les particularités géographiques, historiques et culturelles de Sonvilier.

Trois scrutateurs sont nommés : Messieurs Boillat, Widmer et Gäumann.

2. Adoption du Procès verbal de l'AG du 26 juin 2003

Le PV de la précédente séance est accepté sans remarque.

3. Rapport du Président

Michel Walthert, rappelle tout d'abord les objectifs qu'il s'était fixé en prenant la présidence de l'association du Parc régional Chasseral, à savoir renforcer l'identité régionale, la faire mieux connaître localement et auprès des instances cantonales et fédérales, et constituer une plate forme de réflexion pour soutenir les projets locaux dans une optique de développement durable.

Le président lance aussi un appel aux communes attachées à Chasseral et qui pour l'instant n'ont pas souhaité s'associer à l'association du Parc régional Chasseral, ce qui est dommageable pour le développement régional.

Ce rapport ne suscite pas de questions dans l'assemblée.

4. Rapport du directeur

Fabien Vogelsperger met l'accent sur quelques projets significatifs de l'année 2003 :

- **Les parcours VTT**

Ce projet est mené sous la houlette de Jura bernois Tourisme qui a été mandaté par le Parc. Cinq parcours devraient pouvoir être réalisés pour l'été prochain. Le travail se fait en coordination étroite avec toutes les structures concernées (communes, propriétaires, chemins pédestres bernois etc.)

L'entretien de ce parcours est étudié dès à présent et nécessitera des moyens financiers réguliers (6'000 CHF/ an) et une très bonne organisation.

- **La végétation sommitale**

Le relevé systématique prévu a été réalisé ce printemps et cet été. Le rapport va être disponible sous peu, ce qui permettra de négocier concrètement des mesures dans le domaine de l'agriculture et du tourisme.

- **La signalisation**

- La signalisation à l'entrée des communes

Ce projet a été long à mettre en œuvre, à cause de certaines difficultés administratives. Celles-ci sont à présent levées, et les panneaux seront mis en place par les communes sociétaires au printemps à venir.

- La signalisation des métairies

Ce projet a pour but premier de canaliser la circulation automobile. Un schéma de circulation a été approuvé par le Comité. Les négociations sont en cours avec les exploitants, les propriétaires et les communes pour sa mise en œuvre qui est programmée pour l'été prochain.

Les prototypes pour ces deux types de signalisation sont présentés à l'assemblée. Le support sera toujours le même : un poteau octogonal en chêne des hauteurs de Macolin, et dont la partie supérieure est tournée pour symboliser l'antenne du Chasseral.

- **Le transport public Nods / Chasseral**

Cette ligne sera publiée dans les prochains horaires généraux. Ce bus circulera deux fois par jour les week-ends.

Des négociations sont en cours avec les partenaires privés pour réunir la somme à garantir à l'exploitant. Par ailleurs des propositions pour la tarification sont à l'étude.

Suite à cette présentation, la parole est donnée à la salle.

M. Widmer de Péry intervient au sujet des parcours VTT. Il souligne qu'il est important de prendre en compte l'intérêt des marcheurs qui ne devraient pas être dérangés par les VTT.

Réponse : la coordination effective avec les chemins pédestres bernois devrait éviter ce genre de conflits d'usage. Il est rappelé que les VTT ne doivent pas circuler sur les sentiers pédestres officiels de moins de deux mètres de large.

M. Bingelli de Lamboing poursuit sur les parcours VTT : il note l'importance qui doit être accordée dès à présent à la question du contrôle et de l'entretien de ces parcours. Le modèle idéal est l'organisation mise en place par les chemins pédestres bernois. Il doute toutefois que le monde des VTTétistes soit suffisamment organisé.

Réponse : cette préoccupation est prise en compte dans le travail sur les parcours. Le bénévolat, pour cette activité encore jeune ne donnera probablement pas de bons résultats. C'est pourquoi l'accent est mis sur la constitution d'un fonds de roulement annuel pour assurer l'entretien de manière impeccable.

Troisième intervention dans la salle : la question porte sur les pistes de financements pour les travaux sylvicoles.

Réponse : Alain Ducommun, président de la commission environnement cite les pistes possibles de financement : fonds de la confédération par rapport au Grand Tétras, fonds cantonaux par rapport aux réserves forestières, fonds suisse du paysage....

5. Perspectives 2004

Fabien Vogelsperger présente les projets qui prendront de l'ampleur en 2003 :

- Sauvegarde du Grand Tétras

Sur la base d'une étude menée l'hiver passé, il s'agira de déterminer financièrement les mesures à réaliser et de rechercher les financements nécessaires.

- Education à l'environnement

Il s'agira d'élaborer une stratégie pour la sensibilisation primordiale de la jeunesse à l'environnement.

- Réseau équestre

L'accent sera mis sur la mobilisation des acteurs de la région intéressés par le cheval autour de ce projet.

- Adaptation du plan directeur Chasseral

Un travail de réécriture du plan directeur Chasseral devra être mené pour prendre en compte les remarques des offices du canton de Berne et l'adapter au développement des projets.

6. Budget 2004

Suite à ces perspectives, le Président présente le budget 2004 comme ci-dessous.

DEPENSES PREVISIONNELLES 2004		
Charges de fonctionnement	en 2004	estimation 2003
Assemblée générale	2'000.00	2'000.00
Comité, Commissions	29'500.00	29'500.00
Administration générale	179'000.00	173'430.00
Bâtiment	17'000.00	15'000.00
Total fonctionnement 2004	227'500.00	219'930.00
Dépenses d'investissement sur projets	en 2004	estimation 2003
Participation financière du Parc à des projets	153'300.00	62'608.10
Participation financière de partenaires à des projets	35'500.00	30'000.00
Valorisation du travail des partenaires sur les projets	78'200.00	11'500.00
Dépenses non affectées	100'000.00	
Total des investissements 2004	367'000.00	104'108.10
Total dépenses 2004	594'500.00	324'038.10

RESSOURCES PREVISIONNELLES	en 2004	estimation 2003
Regio Plus	173'000.00	173'000.00
Communes sociétaires	61'778.00	61'778.00
Villes-porte (Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	0.00	0.00
Contributions membres individuels ou collectifs	14'280.00	14'280.00
Contributions de départ, soutiens, dons	25'000.00	25'000.00
Contribution Régions de montagne	26'000.00	26'000.00
Contribution Pro Natura et JbT	20'000.00	20'000.00
Contribution des cantons (voir budget plan directeur)	0.00	27'000.00
Contribution autres partenaires	113'700.00	41'500.00
Report ressources antérieures	195'449.90	135'000.00
Total des ressources 2004 *	629'207.90	523'558.00

Le budget présenté ne suscite pas de remarques de l'assemblée. Il est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

7. Divers

M. Marti de Péry, souligne la difficulté qu'il voit à coordonner toutes les initiatives liées au Chasseral

Réponse de Michel Walthert et d'Armelle Combre, directrice de Jura bernois Tourisme : c'est effectivement très difficile de coordonner mais c'est la raison d'être du Parc.

Le président remercie les commissions, le comité, la direction, les stagiaires et mandataires, et les autres personnes motivées pour le travail qui a été mené.

Le débat est clos à 21h30 et tout le monde est convié à l'apéritif offert par la commune de Sonvilier.